

PROFIL DE L'AGENCE

*Le FNUAP promeut le droit de toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants de profiter d'une vie offrant des possibilités égales en matière de santé. Il soutient les pays en utilisant les données de la population relatives aux politiques et aux programmes afin de réduire la pauvreté et garantir que toutes les grossesses soient désirées, que toutes les naissances soient sûres, qu'aucun jeune ne soit atteint du VIH et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec respect et dignité.*

PAYS OU L'AGENCE FAIT DES PROGRES



PAYS OU L'AGENCE FAIT DES PROGRES LIMITES



RESULTATS ATTENDUS



Les engagements sont documentés et convenus mutuellement.



Le soutien offert repose sur les plans et les stratégies nationaux, y compris le renforcement des systèmes de santé.



Les engagements financiers sont à long terme.



Les fonds sont déboursés de façon prévisible, selon l'engagement.



Les systèmes d'approvisionnement et de gestion des finances publiques des pays sont utilisés et renforcés.



Les ressources sont gérées pour l'obtention de résultats en matière de développement.



Une responsabilité mutuelle est perceptible.



Participation active de la société civile.



PROGRES

RESULTATS GENERAUX

Un accord national IHP+ ou une entente équivalente a été signé par l'agence dans 100% des pays IHP+ dans lesquels ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, 26% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été rapporté par l'agence dans les budgets nationaux sectoriels de santé, une diminution par rapport à 31%. Objectif-cible = réduction de 50% de l'aide n'apparaissant pas dans le budget (dont ≥ 85% dans le budget).

En 2009, 54.7% du développement des capacités a été offert par l'agence par l'intermédiaire de programmes coordonnés, une diminution par rapport à 77.6%. Objectif-cible = 50%.

En 2009, 43% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire d'approches axées sur les programmes, une diminution par rapport à 56%. Objectif-cible = 66%.

En 2009, 98% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire d'engagements pluriannuels, aucun changement par rapport à 98%. Objectif-cible = 90%.

En 2009, 100% des décaissements de fonds alloués dans le secteur de la santé fournis par l'agence ont été faits conformément aux échéanciers convenus, aucun changement par rapport à 100%. Objectif-cible = 90%.

En 2009, 10.1% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire des systèmes d'approvisionnement nationaux, soit une augmentation par rapport à 8.9%. Objectif-cible = diminution de 33% de l'aide offerte sans utiliser les systèmes d'approvisionnement nationaux (dont ≥ 80% utilisent les systèmes nationaux).

En 2009, 9% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire des systèmes de gestion des finances publiques, soit une augmentation par rapport à 1%. Objectif-cible = diminution de 33% de l'aide offerte sans utiliser les systèmes de gestion des finances publiques (dont ≥ 80% utilisent les systèmes nationaux).

En 2009, le nombre d'unités de mise en œuvre de projets parallèles utilisés par l'agence dans les pays étudiés était de 6.0, une diminution par rapport à 21.0. Objectif-cible = réduction de 66% du nombre d'unités de mise en œuvre de projets parallèles.

En 2009, des cadres nationaux d'évaluation de la performance ont été utilisés de façon systématique par l'agence pour évaluer les progrès accomplis dans 86% des pays IHP+ où ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, l'agence a participé aux évaluations mutuelles des progrès accomplis dans le secteur de la santé en dans 71% des pays IHP+ lesquels ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, des données dans 70% des pays IHP+ indiquent que l'agence a soutenu l'engagement de la société civile envers les processus relatifs aux politiques dans le secteur de la santé. Objectif-cible = 100%.

## DETAILS SUR CE QUE FAIT L'AGENCE POUR OBTENIR DES RESULTATS

Ces renseignements supplémentaires sont présentés par l'agence pour expliquer les mesures spécifiques qu'elle prend pour mettre en oeuvre ses engagements IHP+ par rapport aux huit résultats attendus ou pour qualifier ses mesures de progrès.



### Les engagements sont documentés et convenus mutuellement

Le FNUAP a signé des accords nationaux dans tous les pays où ceux-ci existent.



### Le soutien offert repose sur les plans et les stratégies nationaux qui traitent suffisamment du renforcement des systèmes de santé

Le FNUAP a rapporté que la baisse du financement « budgétisé » est relative. En termes absolus, l'aide budgétisée pour le secteur de la santé a augmenté de 41 % en 2009 comparativement aux données de l'année de référence.



### Les engagements financiers sont à long terme

Les fonds du FNUAP sont généralement décaissés tous les trois mois, conformément aux engagements pluriannuels de 3 à 5 ans.



### Les fonds sont déboursés de façon prévisible, selon l'engagement

Pour 2009, le FNUAP a rapporté que l'ensemble de son aide sectorielle en santé a été décaissée au cours de l'année pour laquelle elle était prévue. Cette aide est notamment passée de 93 % en 2005 à 100 % en 2009 au Burkina Faso.



### Les systèmes nationaux liés à l'approvisionnement et à la gestion des finances publiques sont utilisés et renforcés

Le FNUAP a rapporté que dans ces 10 pays, en termes absolus, le financement du FNUAP alloué à l'approvisionnement a augmenté de 45 % comparativement aux données de l'année de référence et le montant faisant appel aux systèmes d'approvisionnement nationaux a augmenté de 64 %. Le FNUAP a également indiqué que la baisse de l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques était relative. En termes absolus, le financement faisant appel aux systèmes nationaux de gestion des finances publiques a augmenté de 15 % entre 2009 et l'année de référence.



### Les ressources sont gérées pour l'obtention de résultats en matière de développement

Le FNUAP a rapporté avoir utilisé des cadres nationaux dans tous les pays où ceux-ci existent (à l'exception du Burundi).



### Une responsabilité mutuelle est perceptible

Le FNUAP a rapporté qu'il participait aux évaluations de la responsabilité mutuelle dans le secteur de la santé dans tous les pays où celles-ci existent, à l'exception du Burundi et de la RDC.



### Participation active de la société civile

En 2009, le FNUAP a soutenu financièrement la participation de la société civile aux processus relatifs aux politiques du secteur de la santé dans tous les pays à l'exception du Burkina Faso, du Djibouti et du Mozambique.

## COMMENT INTERPRETER LE SCORECARD

12 mesures de la standard ont été convenues par les signataires de l'IHP+ pour suivre la mise en oeuvre des résultats attendus (voir ci-dessous). Une liste détaillée des mesures de la performance standard est présentée sur le site web [www.ihpresults.net](http://www.ihpresults.net)

**Pays dans lesquels l'Agence rapporte des progrès limités:** où les évaluations ou ont été obtenues pour la minorité des mesures de la performance standard.

**Résultats attendus:** Refléter les engagements clés qui ont été pris dans le cadre du Pacte mondial IHP+.

**Progrès:** Le symbole indique que l'Agence a atteint les objectifs relatifs aux mesures de la performance standard, le symbole indique qu'elle fait actuellement des progrès et le symbole indique qu'elle n'a pas fait de progrès en ce qui concerne les 12 mesures de la performance standard.

**Points précis sur l'interprétation des progrès:**

- **Comparabilité des évaluations:** Cinq objectifs-cibles\* font l'objet de modifications au fil du temps. Dans le cas de ces cibles, le symbole se rapporte aux progrès réalisés depuis la collecte des données de base et non à la performance absolue qui a été enregistrée en 2009. Le symbole se rapporte quant à lui à une performance négative ou stable. Ces évaluations ne doivent pas être utilisées pour comparer la performance absolue de différentes agences. Dans tous les cas, le symbole indique que l'objectif-cible en question a été atteint.

- **Les évaluations du scorecard constituent des agrégats** de performance dans un certain nombre de pays. Les agrégats peuvent dissimuler des variations dans la performance des partenaires. Des renseignements présentés ci-dessus proposent plus de détails sur la performance de l'Agence. Ces renseignements rédigés par IHP+Results sont tirés des données journalières par l'Agence, mais dans certains cas, l'Agence ya apporté des changements importants avant que le texte final ne soit accepté.

\* Ces objectifs correspondent aux mesures de la performance standard suivantes - 2DPa, 4DP, 5DPa, 5DPc. Pour de plus amples renseignements sur les mesures de la performance standard et les objectifs-cibles, consultez le site [www.ihpresults.net](http://www.ihpresults.net)